

CONSEIL MUNICIPAL DU 29-06-2017

COMMUNE DE LARNAGE

L'an deux mil dix-sept et le 29 juin à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Delhome JC, Roudier R, Coldepin P, Revol C, Reist-Picard J

Mmes Prot MT, Delhome V, Poulenard MT, Foucry-Gautier S, Girard P, Montagnon G

Etaient excusés : Mr Belle JC a donné pouvoir à Mr Chirouze H

Mme Buit C a donné pouvoir à Mme Prot MT

Secrétaire de séance : Mr Coldepin P

I-Approbation du dernier conseil municipal

II-Affaires soumises à délibération

A-Litige école de musique Ardèche musique et danse

Le conseil municipal renouvelle à l'unanimité des membres présents le souhait de quitter le syndicat Ardèche musique et danse

B-Nouveaux rythmes scolaires

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les conseils d'école votent pour un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017. A l'unanimité des membres présents, le conseil valide cette décision.

C-Approbation de la convention de stage entre la commune et le stagiaire Vincent Niochet pour les recherches sur l'histoire du château de Larnage.

III-Affaires non soumises à délibération

Rapport des commissions

-commission scolaire :

*La commune de Crozes mettra en place une garderie périscolaire pour le matin pour les enfants domiciliés à Crozes.

*Les effectifs prévus à la rentrée septembre 2017 pour l'ensemble du RPI sont de 192 enfants.

*La traversée de la Drôme à vélo s'est très bien passée.

-commission bâtiments

Rencontre avec Mr Patois architecte pour future bibliothèque.

Questions diverses

Le Maire
Max Osternaud

